

Evaluation de l'application de la charte de l'aide alimentaire au Sahel
Burkina Faso - Niger - Tchad

Principaux éléments de diagnostic et recommandations

Kalifa Traoré et Roger Blein

**Synthèse soumise à la réunion annuelle du Réseau de Prévention
des Crises Alimentaires au Sahel - 28/30 novembre 2001 - Florence**

Les analyses développées dans cette note n'engagent que les auteurs
et en aucune façon le Club du Sahel et le Cilss

SOMMAIRE

1	DIAGNOSTIC	1
1.1	BURKINA FASO	1
1.1.1	PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE LA PROBLÉMATIQUE ALIMENTAIRE	1
1.1.2	DISPOSITIFS D'INFORMATION	2
1.1.3	ANALYSE DE L'INFORMATION ET AIDE À LA DÉCISION	2
1.1.4	DISPOSITIFS DE CONCERTATION	4
1.1.5	GESTION DE LA CRISE	4
1.2	NIGER	5
1.2.1	PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE LA PROBLÉMATIQUE ALIMENTAIRE	5
1.2.2	DISPOSITIFS D'INFORMATION	6
1.2.3	ANALYSE DE L'INFORMATION ET AIDE À LA DÉCISION	7
1.2.4	DISPOSITIFS DE CONCERTATION	8
1.2.5	GESTION DE LA CRISE	9
1.3	TCHAD	10
1.3.1	PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE LA PROBLÉMATIQUE ALIMENTAIRE	10
1.3.2	DISPOSITIFS D'INFORMATION	11
1.3.3	ANALYSE DE L'INFORMATION ET AIDE À LA DÉCISION	11
1.3.4	DISPOSITIFS DE CONCERTATION	12
1.3.5	GESTION DE LA CRISE	13
1.4	NIVEAU SOUS-RÉGIONAL	14
1.4.1	LES LIMITES DU BILAN CÉRÉALIER COMME INDICATEUR D'UNE CRISE ALIMENTAIRE :	14
1.4.2	LE RÔLE DU CILSS	15
1.4.3	GESTION DE LA CRISE	15
2	RECOMMANDATIONS	16
2.1	DISPOSITIFS D'INFORMATION	16
2.2	ANALYSE DE L'INFORMATION ET AIDE À LA DÉCISION	18
2.2.1	LA NÉCESSITÉ DE PRÉCISER LES LIMITES DE VALIDITÉ DES DONNÉES	18
2.2.2	REVOIR LA MÉTHODOLOGIE D'EXPLOITATION DES ESTIMATIONS DE SEPTEMBRE	19
2.3	DISPOSITIF DE CONCERTATION	20
2.3.1	LA CHARTE DE L'AIDE ALIMENTAIRE	20
2.3.2	L'ÉLARGISSEMENT DE LA CONCERTATION À L'ENSEMBLE DES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LA GESTION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	21
2.4	GESTION DE LA CRISE	22
	Tableau 1 : Principaux indicateurs sociaux (Burkina Faso)	1
	Tableau 2 : Evolution de l'approvisionnement céréalier (Burkina Faso)	1
	Tableau 3 : Evolution du bilan céréalier au cours de la campagne 2000/01 (Burkina Faso)	4
	Tableau 4 : Principaux indicateurs sociaux (Niger)	6
	Tableau 5 : Evolution de l'approvisionnement céréalier (Tchad)	6
	Tableau 6 : Evolution du bilan céréalier au cours de la campagne 2000/01 (Niger)	7
	Tableau 7 : Principaux indicateurs sociaux (Tchad)	10
	Tableau 8 : Evolution de l'approvisionnement céréalier (Tchad)	10
	Tableau 9 : Evolution du bilan céréalier au cours de la campagne 2000/01 (Tchad)	11
	Tableau 10 : Fourchettes des estimations de productions par pays	14
	Figure 1 : Evolution des prix du mil sur différents types de marchés et des niveaux de production nette de céréales par habitant et par an sur la période 1992 - 2001 (Burkina Faso)	3
	Figure 2 : Evolution des prix sur le marché de Zinder	8
	Figure 3 : Evolution des prix du mil sur différents types de marchés et des niveaux de production nette de céréales par habitant et par an sur la période 1991 - 2001	12
	Figure 4 : Prévisions / valeurs observées d'août à décembre (Djibasso)	19
	Figure 5 : Prévisions / valeurs observées d'août à décembre (Dori)	20

AVANT PROPOS

La présente note constitue une synthèse de l'évaluation de la mise en œuvre de la charte de l'aide alimentaire, engagée conjointement par le CILSS et le Club du Sahel/OCDE. Elle a porté sur les trois pays – Burkina Faso, Niger et Tchad - qui ont connu une campagne agricole 2000/2001 nettement moins favorable que les années précédentes. Alors que l'évaluation de la charte constituait un exercice régulier, celle-ci n'était plus intervenue depuis plusieurs années. De meilleures conditions climatiques au cours des dernières années ont en effet permis de bonnes productions céréalières dans la région. Celle-ci n'a pas eu de ce fait à recourir de façon importante à l'aide alimentaire.

Cette évaluation interne alors que les pays membres du CILSS ont remis les enjeux de sécurité alimentaire au centre de leurs stratégies de développement et de lutte contre la pauvreté¹. Sur la base du Cadre stratégique régional, les pays du CILSS élaborent actuellement des stratégies nationales opérationnelles et des programmes de mise en œuvre. Le Cilss, en complément à ces stratégies nationales, conçoit une stratégie régionale et un programme quinquennal destinés à assurer la cohérence des stratégies nationales, à appuyer leur mise en œuvre et à favoriser le traitement des problèmes communs aux différents pays.

Plusieurs maîtres mots traversent ces exercices :

- ✓ Conjuguer gestion des crises conjoncturelles et construction de la sécurité alimentaire à long terme ;
- ✓ Développer la solidarité régionale et la cohérence des interventions pour renforcer la capacité du Sahel à affronter le défi alimentaire, et à négocier sur la scène internationale ;
- ✓ Repenser les formes de gouvernance de la sécurité alimentaire pour les adapter à des contextes libéralisés où l'obtention de la sécurité alimentaire repose sur l'action combinée d'une multitude d'acteurs, sur l'action conjointe du secteur public et des opérateurs privés...

Depuis le début des années 80, la question de l'information, des dispositifs de concertation et des modalités de gestion des crises sont au cœur du débat sur la sécurité alimentaire. Ces questions sont encore plus cruciales aujourd'hui :

- ✓ la capacité de gestion des crises alimentaires est un enjeu qui ne peut échapper au jugement des populations sur leurs gouvernements, désormais élus sur des bases démocratiques pour la plupart ;
- ✓ les donateurs « historiques » réunis dans le Club du Sahel ont été rejoints par nombre d'autres donateurs publics peu impliqués dans les concertations régionales ou internationales, et par un nombre important d'ONG, et d'autres partenaires de coopération. La qualité et la portée de la concertation sont inévitablement un facteur déterminant de la cohérence des interventions et par conséquent de l'efficacité de la stratégie de prévention et de gestion de la crise ;
- ✓ la qualité de l'information, sa disponibilité, sa capacité à répondre dans le temps aux besoins des différents utilisateurs sont des éléments décisifs tant pour le pilotage des stratégies de long terme que pour le positionnement des acteurs privés ou la gestion des crises.

Dans ce contexte, l'évaluation de la charte de l'aide alimentaire a été conçue tant pour faire le point sur la mise en œuvre des principes et des engagements qu'elle contient, 10 ans après son adoption, que pour contribuer à alimenter les réflexions nationales et régionales des acteurs engagés dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. Elle débouche sur une série de propositions relatives aux différents domaines de l'évaluation (dispositifs d'information, d'analyse et d'aide à la décision, dispositifs de concertation et de décision, instruments de gestion de la crise) ainsi que sur une proposition de scénario destiné à doter la région sahélienne d'une capacité d'anticipation et de gestion des crises alimentaires majeures.

¹ Adoption du Cadre stratégique de sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel, par le deuxième forum des Sociétés sahéliennes et par la 3^{ème} conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement – Bamako – Novembre 2000.

1 DIAGNOSTIC

1.1 BURKINA FASO

1.1.1 Principaux éléments de la problématique alimentaire

Les céréales occupent une place prépondérante dans la satisfaction des besoins alimentaires. La production interne satisfait l'essentiel de la demande hormis pour le riz et le blé qui constituent l'essentiel des importations, de l'ordre de 120 000 tonnes par an en moyenne sur les cinq dernières années. Malgré des disponibilités céréalières importantes - la consommation apparente dépasse régulièrement la norme de consommation fixée à 190 kg /hab./an - l'insécurité alimentaire reste une préoccupation importante.

D'après l'enquête « pauvreté » de 1998, plus de 45% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (72 690 Fcfa par an). Ce phénomène touche principalement les populations rurales (51% en dessous du seuil de pauvreté) et se combine avec des carences importantes en matière d'accès aux services sociaux de base et à l'éducation.

Tableau 1 : Principaux indicateurs sociaux (Burkina Faso)

Indicateurs	%
Population privée d'accès à l'eau potable	58
Population privée d'accès à aux services de santé	30
Population privée d'accès à l'assainissement	63
Taux d'analphabétisme des adultes	77,8
Taux brut de scolarisation combiné	22
Insuffisance pondérale néo-natale	21
Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans	30

Source : PNUD

Une part importante du territoire reçoit moins de 600 mm de pluie par an avec une variabilité inter-annuelle importante et une répartition dans l'espace et dans le temps très variable. Dans ces zones, la sécurité alimentaire des ménages repose en grande partie sur la production vivrière (céréales sèches) ou l'élevage, c'est à dire sur des systèmes de production fortement dépendants de la configuration climatique de l'année. C'est dans ces zones que l'insécurité alimentaire est la plus répandue.

En moins de 20 ans, la part de la population urbaine a doublé et les phénomènes de pauvreté et d'insécurité alimentaire touchent de façon croissante les milieux urbains. La proportion de pauvres en milieu urbain a progressé de 5 points depuis le milieu des années 90.

Le Burkina Faso vient de se doter d'une nouvelle stratégie opérationnelle de sécurité alimentaire, adoptée en Conseil des Ministres en octobre 2001.

Tableau 2 : Evolution de l'approvisionnement céréalier (Burkina Faso)

	1987/88 - 1989/90	1997/98 - 1999/2000
Population	8 531	11 013
Production céréalière disponible totale (1000 tonnes)	1 543	2 061
Production disponible /hab. (kg)	181	206
Importations /hab. (kg)	16,3	11,9
Aide alimentaire /hab. (kg)	3,7	2,7
Consommation apparente /hab. (kg)	193	200
Norme de consommation (kg)	190	190

Source : Diaper/Cilss

Après deux bonnes années de production céréalière, le Burkina a connu une campagne 2000/01 assez médiocre. La situation difficile dans certaines zones a conduit le gouvernement à formuler un pronostic très pessimiste et à mobiliser la communauté internationale dès la fin de l'hivernage, avant même que les systèmes d'information ne soient en mesure de fournir des données objectives. Les prévisions réalisées en septembre, corroborées en novembre par les estimations des récoltes indiquaient une situation plus tendue que les années précédentes avec un déficit céréalier estimé à 86 000 tonnes, mais qui ne pouvait se confondre avec une crise dramatique. La révision du bilan prévisionnel sur la base des résultats de l'enquête agricole, qui portait le déficit à 440 000 tonnes a provoqué de très vifs débats entre le Gouvernement et la communauté des donateurs.

1.1.2 Dispositifs d'information

L'enquête agricole est régulièrement mise en œuvre selon la méthodologie développée par Diaper . Elle permet l'estimation de la production prévisionnelle en octobre et définitive dès janvier.

La contestation des résultats de la campagne 2000/2001 est due essentiellement à des comparaisons « abusives » entre les données issues de l'estimation au travers du suivi qualitatif réalisé par le GTP, l'estimation de la production via les déclarations des paysans dans le cadre de l'enquête et enfin, les données provenant de la mesure des carrés de rendement. Ceci est renforcé par l'absence d'analyse intégrée au niveau statistique et agrométéorologique permettant d'expliquer des variations brutales, au cours de la période, et le manque de transparence du service des statistiques agricoles.

La suspension du SAP depuis 1999 n'a pas permis d'apporter un éclairage « micro » à la situation nationale. Il a cruellement fait défaut pour l'identification des zones et groupes vulnérables, lorsqu'il s'est agi de préciser les besoins et de cibler les interventions. C'est finalement l'indice de pauvreté appliqué à la population qui a servi de base à la détermination des besoins d'aide alimentaire.

Le SIM céréales fonctionne normalement et a servi d'indicateur du niveau de la tension sur les marchés. Cependant la publication des bulletins hebdomadaires est suspendue. Seules les diffusions des prix par la radio et par Internet sont régulières.

1.1.3 Analyse de l'information et aide à la décision

La CT/CCI est la structure de coordination de l'information pour la sécurité alimentaire chargée de centraliser les données collectées et traitées par ses membres pour en faire une analyse intégrée. Cette analyse est exploitée pour le suivi de la campagne agricole et la prise de décision dans le cadre de la sécurité alimentaire. Elle est logée au Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture. La CT/CCI réalise un suivi de la campagne agricole d'avril à décembre (publication d'un bulletin de suivi de la campagne). Le déroulement de la campagne agricole est décrit par l'analyse des données pluviométriques, hydrologiques, phytosanitaires, pastorales et socio-économiques.

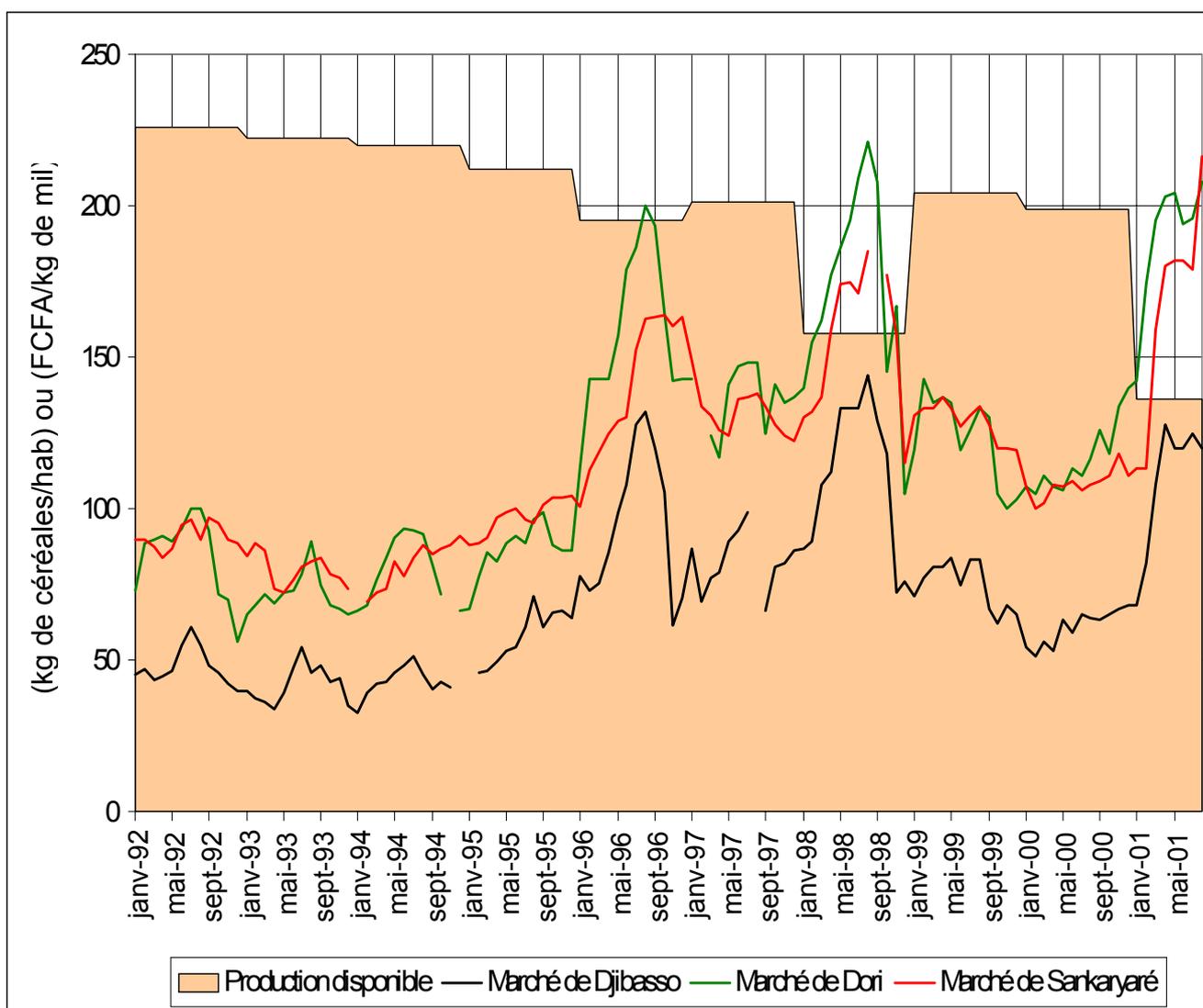
Les bulletins produits ces dernières années ont un contenu jugé plus descriptif qu'analytique. Cette absence d'analyse intégrée de l'ensemble des données ne permet pas aux utilisateurs de pouvoir faire le liens entre le suivi de la campagne agricole et les résultats prévisionnels ou définitifs qui sont publiés plus tard.

Pour la campagne 2000/01, la production officiellement retenue par le gouvernement et les donateurs est finalement la donnée estimée à partir des déclarations des paysans (production brute de 2 286 200 tonnes soit 162 kg de production nette par habitant) et non pas la production définitive mesurée par les carrés de rendement (1 862 700 tonnes soit une production nette de 136 kg par habitant), alors que cette dernière est statistiquement considérée comme la plus fiable.

La polémique générée par l'évaluation du niveau de déficit du bilan céréalier (86 000 tonnes en novembre, 442 000 tonnes en janvier/mars, 200 000 tonnes en mai) a conduit à jeter le discrédit sur l'enquête agricole, introduire la méfiance entre l'Etat et les donateurs et retardé considérablement les décisions en matière de gestion de la crise.

L'analyse des prix de l'année 2001 comparativement à la série 1990/2000 laisse à penser que la campagne agricole 2000/2001 était tout aussi difficile que celle de 1997/98 où la production nette par habitant était de 158 kg.

Figure 1 : Evolution des prix du mil sur différents types de marchés et des niveaux de production nette de céréales par habitant et par an sur la période 1992 - 2001 (Burkina Faso)



La description de la campagne présentée à Praia en septembre 2000 aurait dû conduire à formuler une fourchette plus large d'hypothèses (pessimiste/optimiste) compte tenu de la configuration de la campagne et des possibilités d'évolution en fonction de la pluviométrie sur la fin septembre/octobre. Déjà à cette époque, les éléments constitutifs d'une mauvaise production étaient potentiellement réunis. Or l'estimation « pays » était basse sans être mauvaise, les estimations CILSS et FAO étaient bonnes à très bonnes. Des estimations plus précautionneuses auraient permis de déclencher un processus de veille plus soutenu ;

En définitive on est face à deux hypothèses :

- 1) soit la production réelle tend vers celle qui résulte de l'enquête agricole, auquel cas le dispositif de prévision apparaît caduque ;
- 2) soit la production réelle est plutôt proche des estimations qualitatives (suivi campagne et interview producteurs) et il faut dans ces conditions s'interroger sur la méthodologie de l'enquête agricole.

Tableau 3 : Evolution du bilan céréalier au cours de la campagne 2000/01 (Burkina Faso)

	Bilan prévisionnel Novembre 2000 (a)	Bilan céréalier consolidé – Janvier 2001 (b)	Bilan céréalier révisé Mai 2001 (c)
Production brute (tonnes)	2 286 200	1 862 700	2 286 200
Production disponible (tonnes)	1 912 400	1 557 875	1 868 705
Stocks initiaux (tonnes)	144 800	144 811	144 811
Importations et aides alimentaires (t)	136 800	135 853	111549
Exportations (tonnes)	0	0	0
Stocks finaux (tonnes)	86 700	86 722	127 843
Besoins de consommation humaine (t)	2 194 000	2 193 939	2 196 778
BESOINS TOTAUX (tonnes)	2 280 700	2 280 661	2 324 621
DISPONIBILITES TOTALES (tonnes)	2 057 200	1 838 539	2 125 065
DEFICIT CERÉALIER (tonnes)	86 700	442 122	199 556

(a) établi sur la base des déclarations des paysans (enquête courant septembre)

(b) résultats définitifs de la campagne agricole établis par la CT/CCI à partir des rendements mesurés par les carrés de rendements. Ce sont les chiffres présentés à la rencontre du PREGEC – 19/22 mars 2001 – Bamako

(c) bilan publié à l'issue du Conseil des Ministres et non remis en cause par les donateurs

(d) les estimations quantitatives présentées à Praia (sept. 2000) :

Estimations septembre 2000 :

- estimation pays : 2 025 000 tonnes
- estimation CRA/CILSS : entre 2 333 320 et 2 696 341 tonnes
- estimation FAO : 2 266 000 tonnes

1.1.4 Dispositifs de concertation

Le dispositif de concertation repose sur le Comité de Réflexion et de Suivi de la Politique Céréalière (CRSPC) et le Comité Paritaire de Gestion (CPG). Le CRSPC réunit le gouvernement, les donateurs, les opérateurs économiques et les ONG, ainsi que les organismes internationaux. Le CPG est un comité de gestion associant les donateurs et l'Etat. Il assure la gestion du fonds de développement céréalier (instrument financier) et la gestion du stock national de sécurité (35 000 tonnes en principe). Le FODEC est composé de deux fonds : *le fonds d'action pour la sécurité alimentaire (FASA)* habilité à intervenir pour la constitution/reconstitution et la maintenance du SNS, la gestion du stock financier (dont le volume est estimé à l'équivalent de 25000 tonnes de céréales), et le financement des opérations de distribution des vivres dans les zones sinistrées d'une part, et *le Fonds d'Incitation, d'Animation et de Promotion* du secteur céréalier (FIAP) destiné à promouvoir les initiatives des acteurs dans le secteur céréalier.

1.1.5 Gestion de la crise

Le Burkina s'est doté d'un Plan National d'Organisation des Secours d'Urgence et de Réhabilitation (PNOCSUR) dont l'objectif global est de prendre en charge la gestion des interventions d'urgence, en fonction des niveaux de crise identifiés au niveau provincial et national à partir d'une série d'indicateurs de vulnérabilité (déficit céréalier, prix...). Le PNOCSUR est géré dans le cadre d'un dispositif allant du niveau national (CONASUR,

rattaché au Ministère des affaires sociales), au niveau provincial (COPROSUR), départemental (CODESUR) et villageois (COVISUR). La polémique sur le bilan céréalier a considérablement perturbé le dialogue entre l'Etat et les donateurs et retardé la mobilisation des aides extérieures.

Les mesures mises en œuvre par le gouvernement portent essentiellement sur des aides en nature mobilisées dans le cadre du PNOCSUR.

Une partie de ces aides a été allouée sous forme de distributions alimentaires gratuites et l'autre sous forme de vente à prix social, à un prix de 11 000 francs cfa le sac de 100 kg. Les aides ont d'abord concerné les 13 provinces les plus touchées et ensuite 12 provinces supplémentaires. La première intervention s'est déroulée en avril. En octobre, le Ministère des affaires sociales poursuivait encore, sans concertation au sein du CPG, des opérations de distributions (2000 tonnes) alors que les récoltes étaient engagées.

L'ensemble des aides mobilisées porte sur un volume de 49 000 tonnes, dont 21 000 tonnes ont été mises en œuvre par les ONG et les associations de développement.

L'absence de SAP n'a pas facilité le travail d'identification des zones et populations vulnérables (utilisation de l'indice de pauvreté et du déficit de production). Lors des distributions les responsables locaux n'ont pas fait de ciblage en fonction des villages et des ménages, d'où un saupoudrage des aides gratuites, remettant en cause leur impact pour les ménages les plus vulnérables, ciblés par cette opération. Les ventes à prix social ont été réalisées sur la base d'un conditionnement en sac, ce qui n'a pas permis aux ménages vulnérables d'y accéder. Une part importante de ces céréales a été achetée par les commerçants et remise en marché (il n'y avait pas de ciblage pour les ventes à prix social). L'amélioration temporaire du régime alimentaire a permis de préparer dans de meilleures conditions la campagne agricole. L'ensemble de ces opérations a permis de freiner momentanément la hausse des prix.²

La concertation avec les ONG a été assez déficiente et chacun est intervenu selon sa propre logique : dons, appui aux BC... Dans une même zone, différents acteurs sont intervenus selon des modalités non-concertées.

1.2 NIGER

1.2.1 Principaux éléments de la problématique alimentaire

Le Niger se situe parmi les pays les plus pauvres du monde et cette pauvreté constitue le premier facteur de l'insécurité alimentaire. 61,5% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, alors que le PIB par habitant s'élève à 151 dollars par habitant (1998). La pauvreté urbaine alimentée par la crise des secteurs secondaire et tertiaire affecte la capacité des ménages à se procurer leur alimentation sur le marché. En milieu rural, l'insuffisance des revenus monétaires placent les ménages, fortement dépendants des conditions agro-climatiques en situation de précarité. Seulement 1% du territoire bénéficie d'une pluviométrie moyenne de l'ordre de 600 mm, et 10% reçoit entre 350 et 600 mm. Les mauvaises conditions pluviométriques vont souvent affecter simultanément le secteur vivrier et le secteur agro-pastoral. En année difficile, les agro-pasteurs sont contraints de recourir au marché dans des proportions plus importantes alors que les prix des céréales flambent et ceux du bétail chutent, contractant fortement leur pouvoir d'achat déjà réduit.

² C. Nogier, K. Traoré, S. Sanon. Evaluation de l'impact des aides d'urgence apportées dans le cadre du dispositif de prévention et gestion des crises alimentaires du Burkina Faso en 2001. RESAL. 2001

Tableau 4 : Principaux indicateurs sociaux (Niger)

Indicateurs	%
Population privée d'accès à l'eau potable	39
Population privée d'accès à aux services de santé	70
Population privée d'accès à l'assainissement	81
Taux d'analphabétisme des adultes	85,3
Taux brut de scolarisation combiné	15
Insuffisance pondérale néo-natale	15
Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans	43

Source : PNUD

Au plan céréaliier, la quasi totalité de la production repose sur les cultures pluviales. Dans ces conditions la production disponible peut varier du simple au double. Au cours des dernières années on assiste à une très forte progression des importations céréalières, en particulier en provenance du Nigéria, mais aussi du Mali et du Burkina Faso.

Tableau 5: Evolution de l'approvisionnement céréaliier (Niger)

	1987/88 - 1989/90	1997/98 - 1999/2000
Production céréalière disponible totale (1000 tonnes)	1586	2125
Production disponible /hab. (kg)	213	216
Importations /hab. (kg)	12,2	40,3
Aide alimentaire /hab. (kg)	5,4	1,6
Consommation apparente /hab. (kg)	222	257
Norme de consommation (kg)		³

Source : Diaper/Cilss

La campagne 2000/01 a été relativement médiocre, avec une production brute estimée à 2 319 200 tonnes en novembre 2000, révisée sur la base de l'enquête agricole à 2 142 900 en mars 2001, alors que les résultats définitifs de la campagne précédente s'élevaient à 2 861 100 tonnes.

Le Niger s'est doté d'une stratégie opérationnelle de sécurité alimentaire (SOSA), élaborée au niveau du Cabinet du Premier Ministre. Les orientations de la SOSA sont actuellement reprises dans le cadre du groupe thématique « développement rural et sécurité alimentaire » du DSRP, ainsi que dans le cadre du processus impulsé par le CILSS, avec le CSSA. Un comité national de sécurité alimentaire vient d'être créé par arrêté du Ministre du Développement Rural. Ce comité devrait voir sa composition remaniée pour faciliter la concertation entre toutes les parties concernées par les différentes dimensions de la sécurité alimentaire. Il deviendrait ainsi l'espace de coordination entre les interventions visant la sécurité alimentaire structurelle et les actions de préventions/gestion des crises conjoncturelles.

1.2.2 Dispositifs d'information

L'enquête agricole est fonctionnelle, bien que sa fiabilité soit discutée. Elle permet l'estimation des récoltes et des stocks paysans. La prévision de récolte via les interviews des producteurs n'est plus mise en œuvre. Les résultats préliminaires reposent sur la méthode du comptage des épis et du poids moyen de ceux-ci sur les cinq dernières années. Les résultats définitifs sont fondés sur la pesée des carrés de rendement. L'enquête agricole est exploitée pour d'identification des zones déficitaires et les villages correspondants. A la faveur du recensement général de l'agriculture qui fournit une nouvelle base de sondage, la méthodologie est en cours de révision.

³ 200 kg pour les populations nomades et urbaines et 250 kg pour les populations rurales sédentaires

Le SAP/GC dont la première mission est celle de l'information sur la vulnérabilité traverse une période difficile. Il n'a pas été considéré comme pertinent par la plupart des acteurs nationaux et des donateurs pour identifier correctement les zones et les groupes vulnérables. La fiche de vulnérabilité, qui permet de situer les événements conjoncturels par rapport aux données de vulnérabilité structurelle a été revue récemment, en particulier pour mieux prendre en compte les systèmes pastoraux, les sources de revenus non-agricoles, et pour intégrer des éléments d'appréciation plus qualitatifs (en particulier sur les stratégies d'adaptation des ménages). Le SAP/GC n'a désormais plus en charge la gestion des crises, hormis les catastrophes localisées (inondations...). La gestion des crises alimentaires est assurée par la Cellule Crises Alimentaires (CCA), rattachée elle aussi au du Cabinet du Premier Ministre.

Le SIM reste fonctionnel malgré les difficultés financières. Il collecte les prix sur 58 marchés dont 2 au Nigéria et un au Bénin. Seuls les prix du mil sont régulièrement diffusés avec une périodicité hebdomadaire par la radio. La parution du bulletin hebdomadaire et mensuel est suspendue. Le SIM n'est plus logé au sein de l'OPVN mais est rattaché au Ministère du Commerce, dans l'attente d'une clarification de son ancrage institutionnel.

1.2.3 Analyse de l'information et aide à la décision

Le suivi de la campagne agricole est réalisé par la Direction de l'Agriculture, qui a aussi en charge l'établissement du bilan céréalier. Ces informations et analyses sont intégrés dans le cadre du SAP pour l'analyse de la situation alimentaire, à l'instar de l'ensemble des producteurs d'information (SIM/C, SIM/B, météo, DPV, commerce, production animale...).

L'élaboration du bilan céréalier a soulevé quelques difficultés. La production prévisionnelle brute établie sur la base du comptage des épis était de 2 319 200 tonnes. La production estimée à partir des carrés de rendement s'est élevée quant à elle à 2 142 900 tonnes. Le déficit du bilan céréalier est ainsi passé de 163 000 tonnes en novembre à 313 000 tonnes en mars 2001 (PREGEC – Bamako). Les autorités ont largement médiatisé une situation présentée comme proche de la famine, sur la scène nationale et surtout sur la scène internationale.

Tableau 6: Evolution du bilan céréalier au cours de la campagne 2000/01 (Niger)

	Bilan prévisionnel Novembre 2000	Bilan céréalier révisé Mai 2001
Production brute (tonnes)	2 319 200	2 142 900
Production disponible (tonnes)	1 959 300	
Stocks initiaux (tonnes)	31 500	
Importations et aides alimentaires	353 000	
Exportations (tonnes)	0	
Stocks finaux (tonnes)	26 500	
Besoins de consommation humaine (tonnes)	2 480 600	
BESOINS TOTAUX (tonnes)	2 507 100	
DISPONIBILITES TOTALES (t)	1 990 800	
DEFICIT CEREEALIER (tonnes)	163 300	313 000

Estimations septembre 2000 :

- estimations pays : 2 537 430 - 2 595 000 tonnes ;
- estimations CRA/CILSS : 1 992 103 - 2 373 000 tonnes
- estimation FAO : 2 320 000 tonnes
- estimations retenues : 2 400 000 - 2 500 000 tonnes

Les fourchettes d'estimation des productions vont de 162 kg de production nette par habitant à 211 kg. L'estimation basse plaçait le pays dans une situation de disponibilités céréalières parmi les plus mauvaises depuis 20 ans. L'estimation retenue fin septembre à la réunion PREGEC de Praia correspond à des disponibilités « moyennes à bonnes » alors même que les éléments déterminants dans la dégradation des conditions de la campagne observée sur le mois de septembre sont déjà connus. Le choix d'hypothèses optimistes n'a pas permis d'anticiper correctement la situation alimentaire.

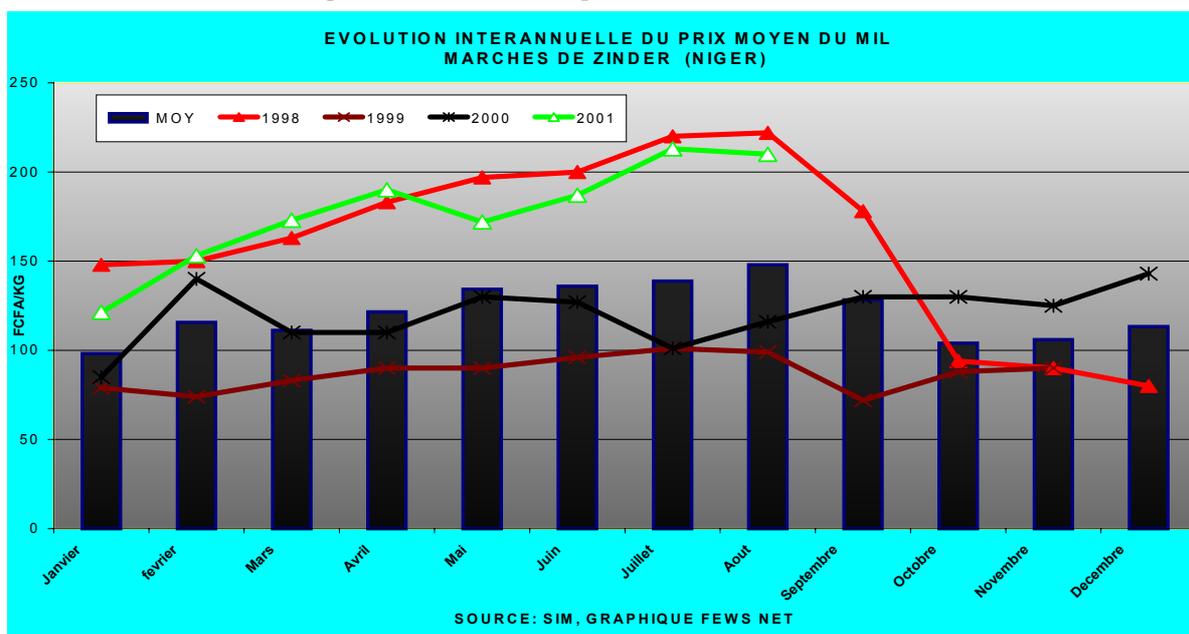
Le SAP constitue en principe l'outil d'aide à la décision. Il publie le bulletin mensuel d'information sur la situation alimentaire, socio-économique, sanitaire et nutritionnelle, Il est élaboré dans le cadre du Groupe de Travail Interdisciplinaire (GTI) qui comprend huit groupes de travail. Il est reproché au SAP, outre les problèmes liés à la pertinence de la fiche de vulnérabilité et à la régularité des transmissions des données émanant du terrain, une faible capacité d'analyse transversale de l'information permettant d'orienter les interventions. Sa localisation institutionnelle, au niveau de la primature ne facilite pas la production d'une analyse de la situation alimentaire.

La faible connaissance du marché céréalier, de ses acteurs, et de la dynamique commerciale avec les pays voisins est considérée comme un handicap important pour la compréhension de l'économie alimentaire nigérienne.

1.2.4 Dispositifs de concertation

Les dispositifs de concertation reposent sur la Commission Mixte de Concertation (CMC) Etat-Donateurs de laquelle émane le CRC, le Comité Restreint de Concertation. La CMC se réunit à haut niveau (Premier Ministre et ambassadeurs/responsables des agences) une à deux fois par an alors que la CRC se réunit au niveau des techniciens au moins chaque semaine dans la période de gestion des crises. Il y a un consensus sur le dynamisme et le bon fonctionnement de la concertation aujourd'hui au Niger, après une longue période de flottement. La crise de la dernière campagne a été mise à profit par le gouvernement pour mettre en œuvre les dispositifs et les outils de la concertation (relevé de conclusions) qui permettent d'assurer la transparence indispensable. Il y a aujourd'hui un consensus large pour considérer que le dialogue Etat / donateurs a connu une amélioration sans précédent.

Figure 2 : Evolution des prix sur le marché de Zinder



Les autres acteurs sont peu impliqués dans la concertation qui reste centrée sur la gestion des biens communs Etat/donateurs. Ni les ONG, ni les OP ne participent à la CMC ou au CRC. Les ONG participent cependant à la réunion annuelle du Comité national du SAP/GC.

Les outils du dispositif national de prévention et de gestion des crises sont :

- ✓ Le stock national de réserve, en principe doté d'un stock physique (SNS) de 40 000 tonnes (jamais atteint) et d'un stock financier équivalent, le Fonds de sécurité alimentaire (FSA) doté de 2 milliards de Fcfa (objectif : 6 md) ;
- ✓ Le fonds d'intervention alimenté par le fonds commun des donateurs (340 millions) et des fonds bilatéraux. Il finance les actions d'atténuation des crises ;
- ✓ L'OPVN, sous la tutelle du Ministère du commerce a été restructuré et assure une fonction de prestation de service pour le compte du dispositif (gestion et entretien du SNS) La CMC assure le suivi du contrat de plan Etat-OPVN.

Certains donateurs qui ne participent pas aux instances paritaires sont prêts à utiliser les instruments ci-dessus pour gérer leurs appuis (Algérie, Luxembourg).

1.2.5 *Gestion de la crise*

Le gouvernement a principalement opté pour une réponse articulée autour de deux axes :

- ✓ les ventes à prix modérés de céréales aux ménages vulnérables, en renonçant à l'aide alimentaire gratuite, destinées à infléchir l'évolution des prix sur le marché et à favoriser l'accès aux céréales des populations vulnérables ;
- ✓ les mesures d'atténuation : appui aux banques de céréales, récupération des terres dégradées, mobilisation des eaux et aménagement des mares, curage des puits pastoraux, mise en place de boutiques d'aliments du bétail...

Dès le mois de décembre le gouvernement a engagé sa première opération de vente à prix modéré. Au total, environ 53 000 tonnes ont été mobilisées par le canal de l'OPVN et commercialisées à un prix de 10 000 francs le sac, sous la responsabilité locale des cellules régionales et sous-régionales du SAP. L'essentiel de ces ventes s'est faite au détail, facilitant ainsi l'accès des vivres aux populations les plus vulnérables. Toutefois de nombreuses critiques portent sur le poids réel des sacs et sur la qualité des céréales mises à disposition par l'OPVN. Par ailleurs les défaillances du dispositif d'analyse de la vulnérabilité n'aurait pas permis un ciblage suffisant des bénéficiaires. Enfin, si le choix des ventes à prix modéré est généralement salué dans un pays qui a une longue tradition d'aide alimentaire gratuite, certains observateurs font remarquer que le pouvoir d'achat des ménages les plus démunis ne leur permet d'accéder à des vivres dans de telles conditions.

L'annonce par le gouvernement d'achats massifs destinés à ces opérations semble avoir contribué à la hausse des prix du marché et aurait alimenté des stratégies spéculatives au niveau des commerçants. La plupart des céréales mobilisées sont des céréales locales.

L'aide déjà fournie par les donateurs s'élève à 44 745 tonnes (France, Union européenne, Nigeria, Algérie, Luxembourg, Suisse, Chine, Egypte, Lybie, Iran, Pays Bas...). L'aide du Nigeria porte sur un volume de l'ordre de 7 750 tonnes. L'opération PAM (requête de 14 000 tonnes, décision sur 7 120 tonnes) ne porte finalement que sur 2000 tonnes mobilisées seulement en septembre 2001. L'aide italienne pour des ventes à prix modérés n'était toujours pas mobilisée début octobre, alors que les récoltes avaient débuté. Les Etats Unis interviennent au travers d'un programme pluriannuel mis en œuvre par un consortium d'ONG (Africare, Care international, CRS et HKI). Le programme porte sur 20 millions de dollars sur cinq ans, sous forme d'aide en nature monétisée par les ONG sur le marché (vente à des commerçants sans appel d'offre) et destiné à financer des projets en matière de sécurité

alimentaire, santé et nutrition. Enfin, il convient de rappeler que deux donateurs interviennent de manière structurelle en fournissant de l'aide alimentaire en nature :

- ✓ le PAM : 12 000 tonnes de vivres destinées aux programmes de cantines scolaires et aux centres de santé ;
- ✓ le Japon : environ 8000 tonnes de riz, monétisé via l'OPVN, alimentant un fonds de contrepartie Etat/Japon à hauteur de 2/3 du prix FOB de l'aide. L'opacité qui entoure cette opération et les effets dépressifs sur la production locale de riz sont l'objet d'une vive critique de la part des donateurs impliqués dans le dispositif de prévention et de gestion des crises.

Les mesures d'atténuation ont été mises en œuvre dans le cadre de 68 micro-projets touchant 250 sites dans 24 arrondissements, à partir d'une identification des besoins et des projets réalisée par les cellules du SAP. Le coût global s'élève à près de 950 millions de Fcfa.

1.3 TCHAD

1.3.1 Principaux éléments de la problématique alimentaire

Avec 64% de la population en dessous du seuil de pauvreté, le Tchad se range parmi les pays dont l'insécurité alimentaire structurelle est la plus grave. Cependant, une partie importante du territoire est située en zone soudanienne, bénéficiant de précipitations moins irrégulières et plus conséquentes qu'en région sahélienne. La structure de la consommation fait ainsi une large place aux tubercules et aux légumineuses, et les céréales occupent une part nettement plus faible que dans la plupart des autres pays sahéliens. Sur le plan céréalier, le degré d'auto-provisionnement du Tchad a tendance à s'améliorer au cours des dernières années. La production représente ainsi près de 94% de la demande céréalière en moyenne sur les trois dernières années.

Tableau 7: Principaux indicateurs sociaux(Tchad)

Indicateurs	%
Population privée d'accès à l'eau potable	76
Population privée d'accès à aux services de santé	74
Population privée d'accès à l'assainissement	71
Taux d'analphabétisme des adultes	60,6
Taux brut de scolarisation combiné	32
Insuffisance pondérale néo-natale	
Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans	39

Source : PNUD

Tableau 8: Evolution de l'approvisionnement céréalier (Tchad)

	1987/88 - 1989/90	1997/98 - 1999/2000
Population (hab)	5 428	7 234
Production céréalière disponible totale (1000 tonnes)	539	974
Production disponible /hab. (kg)	99	134
Importations /hab. (kg)	13,6	7,4
Aide alimentaire /hab. (kg)	3,4	1,7
Consommation apparente /hab. (kg)	120	143
Norme de consommation (kg)	159	159

Source : Diaper/Cilss

Après deux bonnes campagnes cérésières où la production disponible était supérieure au million de tonnes, le Tchad a connu une campagne 2000/01 difficile, avec une production nette de l'ordre de 732 000 tonnes.

1.3.2 Dispositifs d'information

L'enquête agricole connaît des difficultés depuis la fin du projet DIAPER. Pour la campagne agricole 2000/2001, l'enquête a pu être réalisée sur financement du budget d'investissement à hauteur de 60 millions de Fcfa. L'enquête n'a pas été conduite au cours de la campagne 2001/2002. Pour cette dernière, l'établissement du bilan céréalier provisoire se fait sur la base de données collectées par l'ONDR et la SODELAC, sans méthodologie établie.

Le CASAGC (Comité d'Action pour la Sécurité Alimentaire et la Gestion des Catastrophes) centralise et analyse les données socio-économiques pour la détermination des zones et populations vulnérables, en s'appuyant sur les Comités d'Action Départementaux (CAD) et/ou les Comités Locaux d'Action (CLA). L'information collectée est assez hétérogène, souvent fonction de la nature du service dans lequel travaille l'enquêteur (santé, agriculture, administration territoriale...). Le dispositif ne permet pas d'identifier les zones et populations vulnérables de manière pertinente pour orienter et cibler les interventions: absence de méthodologie commune, excès d'indicateurs, irrégularité de la collecte...).

L'arrêt du fonctionnement du SAP depuis 1999 ne permet pas l'identification et le ciblage des zones et populations vulnérables sur une base « objective », alors que par le passé, celui-ci était perçu comme un instrument précieux d'aide à la décision.

Le SIM Céréales collecte et traite régulièrement les données de prix sur une trentaine de marchés. Les données sont publiées par affichage sur les marchés, par la radio dans les principales langues, et par un bulletin mensuel.

1.3.3 Analyse de l'information et aide à la décision

Le suivi de la campagne est réalisé par le GTP auquel n'est pas associé le service des statistiques agricoles, ce qui aurait permis dans le cas particulier où l'enquête agricole n'est pas mise en œuvre de pouvoir mieux apprécier la qualité des données issues de l'ONDR et de la SODELAC dans l'établissement du bilan céréalier.

Pour la campagne 2000/01, les résultats de production ont été obtenus sur la seule base des interviews des exploitants, avant récoltes. Ils s'établissent à 890 000 tonnes. Ces données n'ont pas été remises en cause. Par contre le bilan céréalier qui en découle (377 000 tonnes) a été rejeté par les donateurs. Un consensus a été trouvé sur la base des missions conjointes (services nationaux, PAM, donateurs, FEWS NET) pour estimer les besoins d'urgence à 27 000 tonnes.

Tableau 9: Evolution du bilan céréalier au cours de la campagne 2000/01 (Tchad)

	Bilan prévisionnel Novembre 2000	Bilan céréalier révisé Mai 2001
Production brute (tonnes)	890 300	890 300
Production disponible (tonnes)	732 200	
Stocks initiaux (tonnes)	16 800	
Importations et aides alimentaires (t)	92 800	
Exportations (tonnes)		
Stocks finaux (tonnes)	14 000	
Besoins de consommation humaine (t)	1 204 900	
BESOINS TOTAUX (tonnes)	1 218 900	
DISPONIBILITES TOTALES (tonnes)	749 000	
DEFICIT CERÉALIER (tonnes)	377 100	377 100

Estimations septembre 2000 :

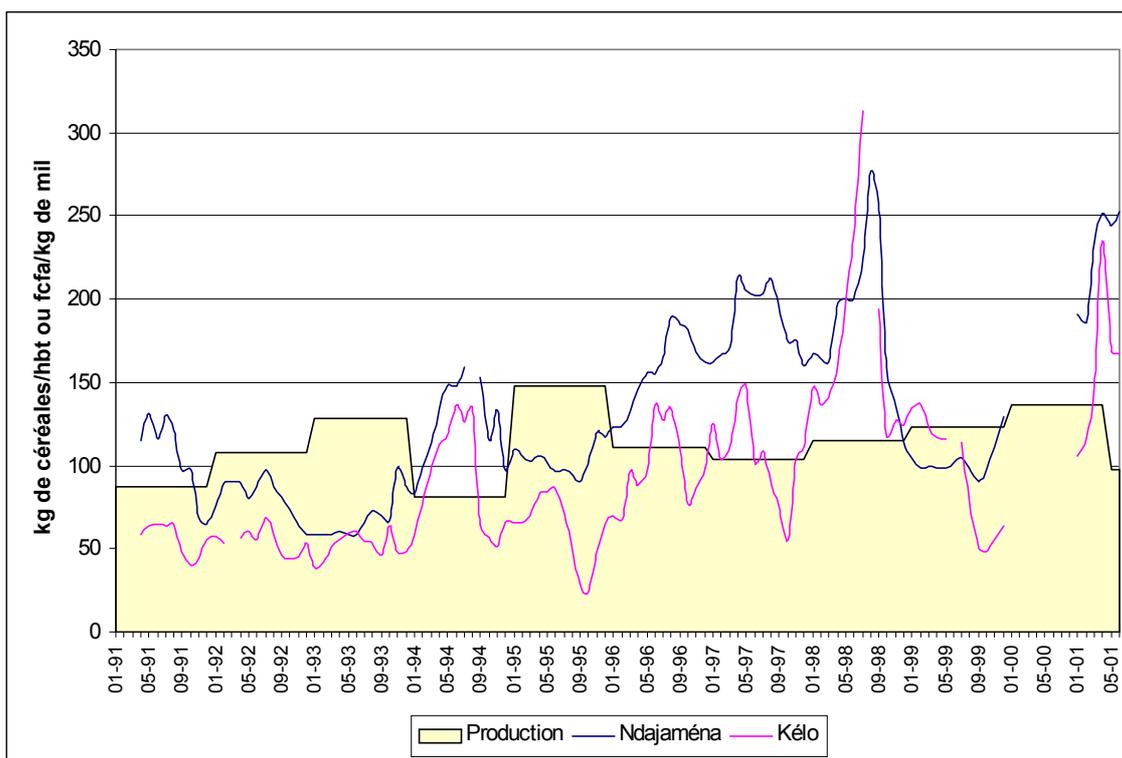
- estimations pays : 700 000 - 900 000 tonnes ;
- estimations CRA/CILSS : 677 910 - 853 607 tonnes
- estimation FAO : 1 171 000 tonnes
- estimations retenue : 700 000 900 000 tonnes

Malgré les efforts du SISAAR de coordonner et de structurer la collecte et le traitement des informations, il apparaît aujourd'hui que peu de progrès ont été accomplis dans l'harmonisation des méthodologies de collecte de l'information (indispensable lorsque plusieurs structures sont habilitées à procéder à cette collecte), la sélection des données, etc. Par conséquent, les tentatives de progresser vers une analyse intégrée de l'information sont restées très en deçà des attentes.

L'analyse des informations pour la sécurité alimentaire est confiée au CASAGC, organe de coordination, de centralisation et d'analyse de la vulnérabilité des populations. L'absence de méthode et d'organisation, la faiblesse des moyens humains et financiers conduisent à formuler des analyses basées sur des données incomplètes et souvent peu fiables et vérifiables.

Le sentiment général est que le dispositif de suivi, en l'absence d'un véritable SAP, repose largement sur l'improvisation et ne permet pas de mettre en place une stratégie de prévention et de gestion des crises appropriée.

Figure 3 : Evolution des prix du mil sur différents types de marchés et des niveaux de production nette de céréales par habitant et par an sur la période 1991 - 2001



1.3.4 Dispositifs de concertation

Le CASAGC est simultanément chargé de la collecte de l'information sur la vulnérabilité, de l'évaluation de la situation alimentaire, de la mobilisation des aides et de leur gestion. Au cours de l'année 2001, il a eu de grandes difficultés à assumer sa fonction dans le domaine de l'information faute de moyens financiers à la suite de la fin du projet SISAAR de la FAO et

du SAP, ce qui a conduit à produire des informations qui n'ont pas fait l'unanimité au sein de la communauté des donateurs.

L'absence d'informations fiables a alimenté une crise de confiance avec les donateurs (transparence des informations, connaissance des flux d'aides, ...) ce qui a conduit au rejet par les donateurs de la requête du gouvernement pour une aide alimentaire équivalente au déficit céréalier de 377.000 tonnes.

L'ONC est en cours de restructuration pour devenir un Office National de la Sécurité Alimentaire (ONASA). Il ne dispose pas pour l'instant d'un SNS. Une inscription budgétaire de 800.000.000 Fcfa en 2001 devrait permettre d'acheter environ 2.000 tonnes de céréales. Le SNS pourrait également être reconstitué à partir des céréales issues de l'appel d'offres lancé à partir du prêt du FMI et qui toujours en cours d'exécution.

Le non reversement par le Gouvernement Tchadien dans le fonds de contrepartie de l'aide alimentaire d'une somme de 93.000.000 de Fcfa environ, a conduit à la suspension de l'appui de l'UE aux systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et à détériorer le dialogue entre les deux parties dans ce domaine.

Après plusieurs mois de blocage, la concertation a été reprise sous l'égide du PAM. Une nouvelle évaluation des besoins a pu être réalisée dans le cadre de missions conjointes associant à la partie nationale, le PAM les ONG. Ce processus a permis d'identifier les zones et populations vulnérables et d'évaluer les besoins d'aide d'urgence, la mise en œuvre de cette aide en relation avec les ONG présentes sur le terrain.

1.3.5 Gestion de la crise

L'absence d'un SAP et le peu de fiabilité accordée aux données collectées par le CASAGC au cours de l'année 2001 n'ont pas favorisé la mise en place rapide des actions devant conduire à une gestion adéquate de la crise alimentaire engendrée par les résultats de la campagne agricole 2000/2001. Les différentes missions menées par le PREGEC, le FEWS, le PAM et la FAO ont cependant permis de préciser les zones et les populations vulnérables et d'évaluer les besoins d'aide alimentaire.

Toute l'aide alimentaire s'est faite sous l'égide du PAM, grâce aux pays et institutions donateurs tels que l'UE (7000 T), les USA (5000 T), le Japon (2750T), les Pays Bas (3000T) Canada (300T), France (5000T), la FAO (250 T de semences), Taiwan (15 M Fcfa), l'Algérie (37 Mfcfa). Au total, les engagements des donateurs au titre de l'aide d'urgence s'élèvent à 11,5 milliards de FCFA. Sur les 27 000 tonnes prévues, 23 305 tonnes ont été allouées au 30/09.

L'intervention s'est faite sous forme de distributions gratuites dans les zones rurales identifiées comme vulnérables et sous forme de ventes à prix subventionnés pour les céréales fournies par la Coopération française, dans les centres urbains du Ouaddai, Biltine, Guera, Kenem, Lac.

Le Gouvernement a obtenu du FMI un prêt de 5,1 Md de Fcfa auquel s'ajoute un bonus pétrolier d'un milliard destiné à l'achat de vivres et au financement des opérations d'assistance. L'opération d'achat était en cours de réalisation début octobre, alors que la campagne agricole s'annonçait relativement bonne. Il était envisagé de reverser finalement ces céréales au SNS.

1.4 NIVEAU SOUS-RÉGIONAL

1.4.1 Les limites du bilan céréalier comme indicateur d'une crise alimentaire :

L'analyse au niveau national comme sous-régionale apparaît encore prisonnière de la question de la détermination des besoins d'aide alimentaire, même si de plus en plus d'acteurs évoquent la nécessité de procéder à des analyses plus détaillées de la situation alimentaire, en particulier au travers de l'identification des zones et des populations vulnérables. Cette dernière approche intervient souvent dans un deuxième temps, et la faiblesse des SAP ou leur absence, ne permet souvent pas de compenser le poids de l'approche « déficit quantitatif ». En premier lieu le bilan céréalier détermine un déficit, souvent interprété comme un besoin d'aide alimentaire et en deuxième lieu, on cherche à savoir vers qui cibler cette aide via l'approche « populations et zones vulnérables ».

Cette importance accordée au bilan céréalier, dans la stratégie de prévention et de gestion des crises, pose d'autant plus de problèmes que celui-ci comporte nombre de postes dont la fiabilité des données est contestée : stocks paysans et commerçants, importations et exportations, normes de consommation.

Il existe un réel décalage entre d'une part, les points de vue des acteurs qui considèrent en général que le bilan ne rend compte dans le meilleur des cas que des disponibilités céréalières et ne permet pas de juger correctement des conditions d'approvisionnement des marchés, de la dynamique sous-régionale des marchés céréalières (y compris en période de crise), des difficultés en terme d'accessibilité, etc. et d'autre part, la focalisation du débat sur le déficit céréalier.

Par ailleurs, l'exploitation des estimations réalisées en septembre n'apparaissent pas toujours en mesure d'alimenter correctement une stratégie de prévention des crises. Les écarts entre les estimations émanant des différentes sources sont considérables. Les fourchettes qui ressortent de ces estimations recouvrent des situations qui passent de « très graves » à « très bonnes », ce qui est donc de peu d'utilité. De plus le choix des estimations retenues dans le cadre de la confrontation des différentes sources de données (pays, CRA/Cilss, SMIAR/FAO) posent question : sur quelles bases la donnée prévisionnelle de la campagne est-elle retenue ? Pourquoi les hypothèses basses ne sont-elles pas automatiquement interprétées comme un scénario possible, quitte à s'en éloigner en novembre lorsqu'on dispose d'informations complémentaires ?

Dans le cas des trois pays l'estimation la plus basse correspond à une crise potentielle d'assez grande ampleur. Au Burkina Faso, elle correspond à une production nette par habitant de 147 kg, proche des plus mauvaises années des deux dernières décennies. Au Niger, l'estimation la plus basse correspond à 161 kg net par habitant et au Tchad à 77 kg. Dans ces deux cas, il s'agit aussi d'un niveau qui se rapproche des années de grave crise.

Tableau 10 : Fourchettes des estimations de productions par pays

	Burkina Faso	Niger	Tchad
Estimation basse (tonnes)	2 025 000	1 992 103	677 910
Estimation haute (tonnes)	2 696 341	2 595 000	1 171 000
Différence (tonnes)	671 341	602 897	493 090
Eq. Production nette /hab. de la différence (kg)	49	50	55
Estimation basse retenue (a)	2 025 500	2 400 000	700 000
Résultat de l'enquête agricole (tonnes)	1 863 000	2 143 000	890 300

(a) estimation retenue lors de la réunion PREGEC (Praia septembre 2000)

1.4.2 Le rôle du Cilss

L'intervention du CILSS se situe à plusieurs niveaux :

- Au niveau du dispositif d'information et d'appui aux systèmes nationaux : le suivi agro-météorologique, le traitement et l'interprétation des images satellitaires, le suivi des réserves hydriques... ;
- Au niveau de l'appui à l'élaboration des bilans céréaliers et plus globalement à l'évaluation de la situation alimentaire dans les pays :
 - ✓ la conduite des missions conjointes CILSS/FAO en septembre/octobre ;
 - ✓ fin octobre : rencontre régionale sur les prévisions de récoltes et la situation alimentaire ;
- Au niveau du suivi renforcé de la campagne agricole et de la situation alimentaire :
 - ✓ En septembre : rencontre régionale sur le suivi de la situation agricole et alimentaire et les perspectives de récoltes de la campagne agricole (pré-évaluation de la campagne);
 - ✓ En novembre, la réunion internationale du Réseau de prévention des crises alimentaires, animé par le CILSS et le Club du Sahel fournit l'occasion d'une présentation des bilans céréaliers prévisionnels établis sur la base des prévisions de récoltes (estimations des rendements par enquête auprès des producteurs) et une première évaluation des zones à risque. Le réseau recommande le cas échéant des missions complémentaires d'identification des besoins d'assistance aux populations dans ces zones ;
 - ✓ Organisation des missions conjointes PREGEC/PAM/FEWS/RESAL... dans les pays destinées à affiner l'évaluation des besoins d'assistance aux populations des zones à risques ;
 - ✓ En mars : réunion régionale sur l'évaluation de la situation alimentaire ;
 - ✓ En juin : rencontre sur le suivi de la situation alimentaire et les préparatifs de la campagne agricole.

Cependant, pour la dernière campagne :

- ✓ les missions « PREGEC » n'ont pu intervenir au Burkina ;
- ✓ la mission au Tchad a permis de déterminer le niveau de l'aide d'urgence et d'organiser une table ronde entre les autorités nationales et les donateurs ;
- ✓ les recommandations qui ressortent de ces missions s'appuient sur des informations qui sont en définitive celles que les dispositifs du pays fournissent. Elles ne permettent pas vraiment de mener des enquêtes complémentaires sérieuses ;
- ✓ ces recommandations sont parfois jugées en contradiction avec la stratégie du pays (cas du Niger où il y avait un consensus sur le principe de la vente à prix modéré et le refus de l'aide gratuite, et où la mission recommande des distributions gratuites sans les justifier par une analyse pertinente des économies alimentaires locales).

Si ces missions conjointes permettent de bâtir des consensus entre les différents partenaires qui y participent, elles posent en revanche le problème du statut de juge et partie de certaines organisations qui à la fois évaluent les besoins et fournissent une part de l'aide d'urgence.

1.4.3 Gestion de la crise

La mobilisation des aides alimentaires est faible au regard de l'ampleur du déficit annoncé : dans le cas du Burkina, l'aide d'urgence est de l'ordre de 50 000 tonnes pour un « déficit

officiel » de près de 200 000 tonnes. Au Niger, la qualité de la concertation entre le gouvernement et les donateurs a permis de mobiliser des quantités proportionnellement supérieures : de l'ordre de 44 000 tonnes pour un « déficit officiel » de l'ordre de 163 000 tonnes. Au Tchad l'aide mobilisée est de l'ordre de 27 000 tonnes (tous produits confondus) pour un déficit prévisionnel de 377 000 tonnes !

Se posent encore les problèmes de délai de mobilisation des aides, les disparités entre les interventions des différents acteurs, l'absence d'une évaluation systématique des opérations engagées.

2 RECOMMANDATIONS

2.1 DISPOSITIFS D'INFORMATION

Depuis le début des années 80, de très importants efforts ont été accomplis dans le Sahel dans le domaine de l'information, au point que la région est souvent citée comme une référence dans les pays en développement.

Pour autant, la situation est encore loin d'être totalement satisfaisante. Dans les trois pays considérés dans l'évaluation, les dispositifs d'information conservent des lacunes importantes à plusieurs niveaux.

- Les résultats de l'enquête agricole restent sujets à controverse. A la faveur des bonnes campagnes agricoles de ces dernières années, les données fournies n'étaient pas véritablement contestées. Elles le redeviennent à nouveau dès que les conditions climatiques se détériorent, alors même que les attentes des décideurs se font plus pressantes et que l'offre d'information devrait permettre de les guider.
- L'ensemble des protagonistes nationaux, comme internationaux s'accordent sur le caractère indispensable d'un dispositif d'information reposant au moins sur trois pieds : *l'enquête agricole, le système d'alerte précoce et le système d'information sur les marchés des principaux produits agricoles*. Une information sécurisée et fiable est fondamentale pour piloter l'économie nationale et nourrir la concertation sur les stratégies, les politiques et les interventions. Cette question va bien au delà des seuls enjeux de la gestion de la sécurité alimentaire.
- L'entretien d'un dispositif d'information fiable est certes coûteux mais ce coût doit être mis en rapport avec :
 - ✓ les charges supportées par différents acteurs pour mettre en place et entretenir des dispositifs partiels d'information, répondant à leurs propres besoins ;
 - ✓ les gains obtenus par la disponibilité d'une information de qualité, en particulier pour le pilotage des politiques et le choix des interventions ;
 - ✓ les charges induites par les carences des systèmes d'information dans la conduite des opérations de suivi-évaluation qui nécessitent souvent la mise en place de dispositifs d'enquêtes ad-hoc, coûteux et qui ne permettent pas d'alimenter la connaissance dans la durée ;
 - ✓ l'importance des dispositifs internationaux qui s'appuient sur les données nationales : le SMIAR, le FEWS-NET, le PAM... et les ressources importantes qu'ils mobilisent en aval de la production de l'information de base ;
 - ✓ les gains obtenus dans l'amélioration du dialogue sous-régional, dans une perspective d'intégration des économies et de développement des solidarités.
- Dans des économies libéralisées, où interviennent une multitude d'acteurs, l'information est un élément essentiel de la transparence et de l'amélioration du fonctionnement des

économies, de réduction du déséquilibre entre ceux qui ont accès à l'information et ceux qui en sont dépourvus.

Considérée comme un bien commun, la production de ces données de base devrait faire l'objet d'un pacte entre producteurs et utilisateurs de l'information, entre les gouvernements et la communauté des donateurs. La conférence politique organisée en avril 2000 par le CILSS⁴ a esquissé une série d'orientations dans ce domaine dont il conviendrait d'assurer le suivi, en particulier dans le cadre de l'opérationnalisation du cadre stratégique de sécurité alimentaire (stratégies nationales et stratégie régionale).

Ce débat est d'autant plus urgent que la logique de financement des systèmes d'information au travers des projets est confrontée à deux limites :

- ✓ la durée limitée des projets qui induit souvent une rupture du système d'information dans la mesure où le projet n'a pas pu être internalisé au sein des structures publiques (c'est le problème classique des SAP). La logique de financement sur projet pose par conséquent un problème de continuité et un problème d'internalisation par les Etats ;
- ✓ l'évolution des modalités de financement des agences d'aide, en défaveur de l'aide projet et au profit de l'aide budgétaire. Ceci conduit à intégrer progressivement le financement des dispositifs d'information dans le budget de l'Etat. Cette évolution qui peut contribuer à pérenniser les systèmes d'information, va dans le sens d'une plus grande internalisation, d'une responsabilité accrue de la partie nationale, mais implique que les gouvernements considèrent cet enjeu comme suffisamment stratégique. De ce point de vue, producteurs et utilisateurs de l'information ont un intérêt commun à faire valoir l'importance de disposer d'une information de qualité et à développer le plaidoyer indispensable à cette reconnaissance par les Ministères techniques et surtout le Ministère des finances.

Un tel pacte devrait comprendre des engagements sur :

- ✓ des méthodologies garantissant une fiabilité optimale des données produites pour un coût en rapport avec les ressources du pays. A ce titre, la région devrait investir dans l'expérimentation de méthodologies moins onéreuses d'estimation des rendements, éventuellement en se basant sur d'autres sources d'information ;
- ✓ des exigences en matière de traitement et de diffusion de l'information fondées sur une clarification des attentes des utilisateurs ;
- ✓ des garanties en matière de transparence et d'indépendance ;
- ✓ des principes en matière d'ancrage dans les structures nationales, la place et le rôle de l'assistance technique et, le renforcement des capacités humaines et institutionnelles;
- ✓ des dispositifs de financement prévisibles, transparents et pérennes associant ressources nationales et ressources extérieures, incluant le cas échéant une part de financement liée à la vente de prestations (d'où la distinction entre l'information « bien public » et l'information « bien privé »).
- ✓ un mécanisme de labialisation des résultats de l'enquête agricole et des systèmes d'information sur les marchés.

⁴ Conférence politique sur les acquis du projet DIAPER et les perspectives des systèmes d'information face aux nouveaux enjeux de la sécurité alimentaire au Sahel – Dakar – 26/28 avril 2000 (documents préparatoires et rapport disponibles auprès du Cilss)

Sur ce dernier point, le débat a porté au cours de la dernière campagne sur le rôle que devrait jouer le CILSS en matière de garantie d'indépendance des dispositifs de l'enquête agricole. Ce débat renvoie à deux questions :

- ✓ le CILSS a-t-il un mandat dans ce domaine et a-t-il la capacité politique de contester ou de ne pas valider des résultats présentés par les pays surtout lorsqu'ils ont été validés par les autorités gouvernementales ?
- ✓ le CILSS a-t-il la capacité technique d'exercer un tel mandat ?

Sur le premier point, il conviendrait que le Conseil des Ministres se positionnent clairement sur ses attentes à l'égard de l'institution régionale. On peut imaginer que les pays décident, même si cela peut apparaître contraire à leurs intérêts de court terme, de se doter d'un système de surveillance multilatérale, fondé sur la conviction que la transparence des dispositifs d'information est une des clés essentielles de leur crédibilité, et qu'ils ont collectivement intérêt à progresser dans cette direction. Ce ne serait donc pas le CILSS en tant qu'institution technique qui invaliderait des résultats mais une communauté régionale, garante du comportement de ses membres.

Sur le deuxième point, une grande partie du travail peut être assumée par les institutions spécialisées du CILSS, en particulier le CRA. En s'appuyant sur l'exemple des trois pays analysés, on constate qu'une exploitation plus fine de l'information traitée au niveau régional permettrait déjà de mettre en regard de manière plus systématique les caractéristiques de la campagne et les résultats de l'enquête. Si la configuration de la campagne agricole ne permet pas d'expliquer clairement les résultats de l'enquête agricole, il convient alors d'effectuer un audit du dispositif statistique. A ce niveau qui peut naturellement devenir assez conflictuel, il pourrait être judicieux de recourir à une expertise externe en charge d'auditer et de rendre un rapport technique au CILSS, proposant au regard de ses investigations de valider ou d'invalider les résultats. Le CILSS ayant la responsabilité de rendre public le rapport et d'en tirer les conséquences. Une telle approche implique une obligation de transparence totale des systèmes nationaux et une procédure de sélection incontestable du ou des cabinets d'audit externe.

2.2 ANALYSE DE L'INFORMATION ET AIDE À LA DÉCISION

Dans les trois pays, on constate d'importantes lacunes dans l'analyse de l'information. Ces lacunes nationales ne sont pas véritablement compensées par le dispositif sous-régional, même si ce dernier contribue à améliorer l'évaluation des situations alimentaires.

2.2.1 *La nécessité de préciser les limites de validité des données*

L'enquête agricole aux différentes étapes de la campagne ne donne qu'une idée plus ou moins précise de la réalité. Or, même au stade des résultats préliminaires, peu de précautions sont prises pour rappeler sur quelle méthode repose l'obtention du résultat et mettre en garde l'utilisateur sur les limites de l'information. Dans le même ordre d'idée, les statistiques devraient être fournies avec la marge d'erreur liée à l'échantillonnage. Cette précaution permet aux utilisateurs d'exploiter les données en connaissance de cause.

2.2.2 Revoir la méthodologie d'exploitation des estimations de septembre

Les concertations qui se déroulent en septembre sous l'égide du PREGEC sont opportunes dans une approche visant l'identification précoce des crises. Toutefois il conviendrait d'améliorer sensiblement les capacités de traitement de l'information disponible pour renforcer le diagnostic.

Ces améliorations portent d'une part sur les estimations de récoltes et d'autre part sur le suivi des prix.

Concernant les estimations de récoltes, n'est-il pas possible d'améliorer l'exploitation de l'ensemble des données dont on dispose pour affiner ces estimations et resserrer les écarts de manière à être plus pertinent ? N'y a-t-il pas nécessité d'ouvrir la discussion sur les méthodologies utilisées pour construire les estimations, de rendre publiques ces méthodes et leurs limites ?

Concernant les prix, on dispose désormais de séries de prix suffisamment longues (de l'ordre de 10 ans pour la plupart des pays) qui permettent de mieux caractériser les perspectives de la campagne à venir à partir d'une analyse des tendances observées sur les marchés comparée aux évolutions habituelles des prix. Un suivi rapproché des prix à cette époque (septembre/novembre) sur différents types de marchés constitue un indicateur complémentaire pour affiner le diagnostic de la campagne agricole et alimentaire.

Figure 4 : Prévisions / valeurs observées d'août à décembre (Djibasso)

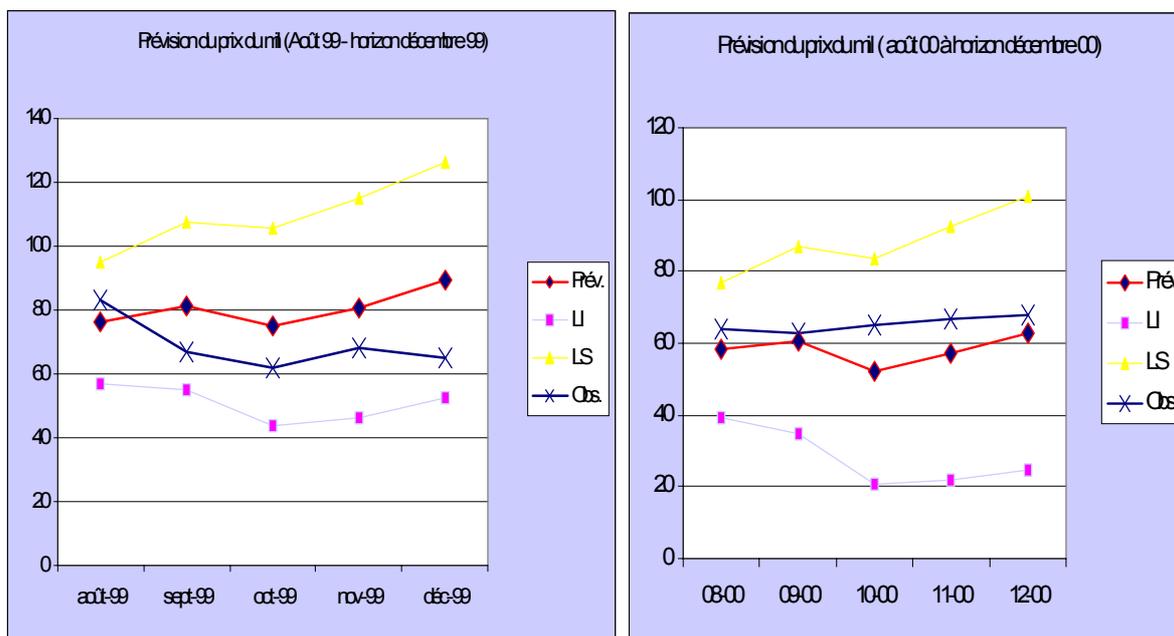
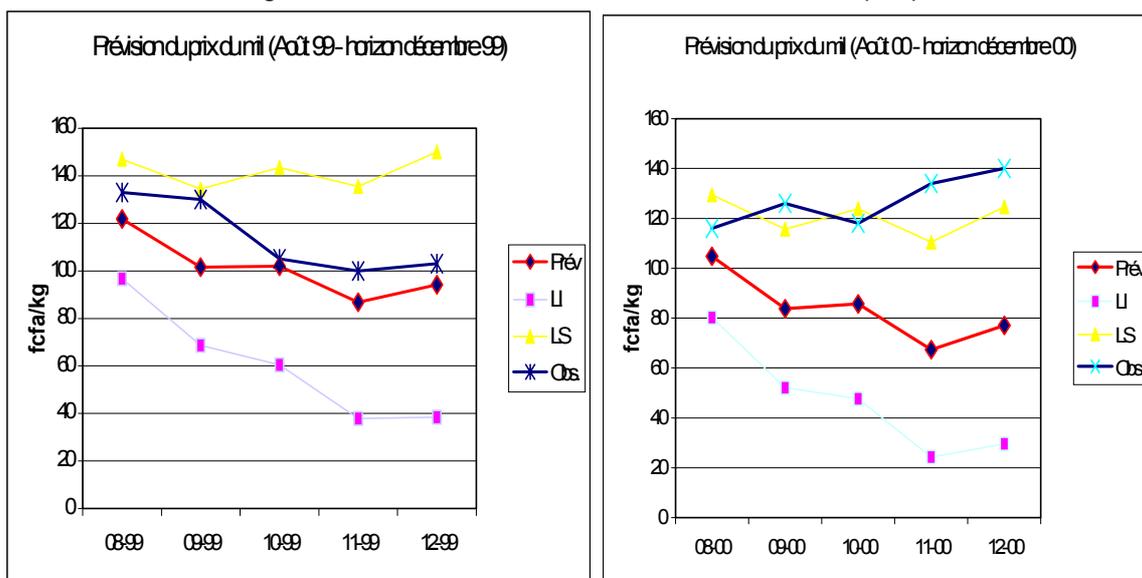


Figure 5 : Prévisions / valeurs observées d'août à décembre (Dori)



Enfin, il convient de renforcer considérablement la connaissance des économies alimentaires locales, des facteurs structurels de vulnérabilité et la manière dont les événements conjoncturels affectent les économies locales. Si on se place résolument dans une perspective de renforcement des capacités locales des populations à résister aux crises, et si on s'écarte d'une problématique d'assistance alimentaire des populations, il convient de s'appuyer sur les mécanismes endogènes de résistance aux chocs et de réduction de la vulnérabilité. C'est tout l'enjeu autour du renforcement des SAP et autour de l'amélioration de l'analyse de l'insécurité alimentaire (intégrant les ressources hors l'agriculture, l'évolution des prix, les stratégies de résistance aux crises...).

2.3 DISPOSITIF DE CONCERTATION

2.3.1 La charte de l'aide alimentaire

11 ans après son adoption par les Etats membres du CILSS et les principaux donateurs membres du Club du Sahel, la charte est désormais à un tournant. Deux problèmes sont identifiés :

- ✓ la baisse de l'importance de l'aide alimentaire dans l'approvisionnement céréalier des pays sahéliens, à la faveur d'une amélioration des conditions climatiques et de la production céréalière sahélienne, et du fait d'une certaine rationalisation de sa gestion. En moyenne sur les dernières années, l'aide alimentaire ne représente plus que 2% de la consommation de céréales et de l'ordre de 10% du volume des importations. De ce point de vue, on peut considérer que la charte a eu un impact sur la détermination des besoins et la mobilisation de l'aide alimentaire. D'une manière générale, les principaux problèmes posés par l'aide alimentaire sont mieux connus et sont en partie pris en compte dans les réponses aux crises. Au Niger par exemple où l'aide alimentaire gratuite était utilisée massivement et régulièrement par le passé, le Gouvernement s'est opposé aux distributions gratuites, au profit des ventes à « prix modérés », pour éviter d'alimenter les logiques d'assistanat et de perturber trop fortement les marchés. Dans tous les pays, la mobilisation de céréales locales est devenue une procédure habituelle, tout comme la mise en place d'alternatives à l'aide alimentaire : mesures d'atténuation, stratégies de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire structurelle... Pour autant, la question de l'implication de l'ensemble des donateurs se pose avec acuité : le Japon en premier lieu, qui bien

que membre de l'OCDE et du Club du Sahel, ne s'inscrit pas dans la démarche générale qui vise l'harmonisation des politiques et des pratiques liées à la gestion de l'aide alimentaire, et reste en dehors des cadres de concertation formels ou informels, au niveau des donateurs, ou des cadres Etats/donateurs. Mise en œuvre directement avec le Gouvernement, en dehors des dispositifs de gestion des crises, l'aide japonaise est aujourd'hui l'objet de vives critiques et pose un problème de cohérence des interventions (absence de modulation des volumes en fonction des besoins, impact sur les marchés, opacité dans l'utilisation des fonds de contrepartie). Le problème se pose aussi pour les donateurs hors OCDE. Il s'agit en particulier de la Libye, de l'Egypte, de l'Arabie Saoudite, du Nigeria...Le problème se pose également pour les programmes d'aide pluriannuels avec monétisation destinés à financer des programmes de développement (cas de l'aide américaine via les ONG) ;

- ✓ la rotation des cadres tant au niveau national qu'au sein des agences d'aide affecte la mémoire collective. Au Burkina par exemple, la charte ne semble, dans le meilleur des cas, qu'évoquer un lointain souvenir. La mémoire est mieux entretenue au Niger, où la plupart des textes officiels adoptés dans le cadre de la prévention et de la gestion des crises alimentaires font référence aux engagements contenus dans la charte. Au Tchad, la charte n'est pas une référence ni au niveau de l'Etat ni du côté des donateurs. Du côté des acteurs hors l'Etat, la méconnaissance de la charte est encore plus significative.

Deux propositions émanent de ce débat :

- *l'intégration des nouveaux donateurs dans le dispositif de concertation au niveau des donateurs de manière à progresser dans l'harmonisation des pratiques.* Une action conjointe du Club du Sahel et du Cilss devrait amener l'ensemble des donateurs à s'inscrire dans une perspective de concertation, de mise en cohérence des interventions extérieures ;
- *la nécessité de replacer la question de l'aide alimentaire et les principes de la charte dans une vision plus large de la stratégie de prévention et de gestion des crises.* A partir du cadre stratégique de sécurité alimentaire et des fondements du PREGEC, il y a nécessité de progresser vers une réelle conception commune de la prévention et de la gestion des crises, correctement articulée avec les orientations stratégiques de long terme de la construction de la sécurité alimentaire au Sahel. Un consensus fort, au niveau sous-régional sur cette question est fondamental à deux titres : d'une part pour renforcer la capacité des gouvernements à définir les règles du jeu à partir d'une politique dont ils assurent réellement le leadership, d'autre part pour développer une logique de « surveillance multilatérale » autour d'enjeux partagés par l'ensemble des pays sahéliens. Une telle stratégie consensuelle implique un dialogue rigoureux, y compris avec les organisations paysannes et les ONG. Le produit de ce travail pourrait être à terme une « charte ou code de la sécurité alimentaire et de la gestion des crises ». Ce travail pourrait être également conduit sans remettre en cause la charte qui représente déjà un consensus important.

2.3.2 *L'élargissement de la concertation à l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion de la sécurité alimentaire*

La concertation privilégie la gestion de ressources financières considérées comme commune ou comme bien public. Au Niger et au Burkina, c'est au niveau des structures de gestion (Comité restreint de concertation au Niger et comité paritaire de gestion au Burkina Faso) que le processus de concertation semble le plus fonctionnel et le plus efficace. L'objectif de ces processus de concertation est de veiller au respect des accords cadres ou des relevés de conclusions conclus entre les donateurs et le gouvernement et de gérer sur la base d'un

consensus les ressources mises en œuvre au niveau des dispositifs de gestion des crises (fonds commun, stock financier, stock physique).

On peut légitimement se réjouir du bon fonctionnement de ces dispositifs. Le développement des concertations a permis en particulier de restaurer la confiance entre les pays et les donateurs et de sécuriser l'utilisation de ressources financières « renouvelables », contribuant ainsi à améliorer la capacité collective de réponse aux crises. C'est en particulier le cas pour les SNS dont la non-reconstitution affaiblissait la capacité des Etats à répondre aux crises.

Alors que la prévention et la gestion des crises mobilisent désormais de nombreux acteurs, en particulier les ONG internationales et les structures de projets, etc., les dispositifs restent encore trop focalisés sur la gestion de l'aide physique et ne jouent pas le rôle de plate forme de concertation suffisamment intégrateur de l'ensemble de ces acteurs pour travailler sur la cohérence des différents types d'intervention lors de la gestion de la crise conjoncturelle, et pour insérer les actions d'urgence dans les dynamiques locales de développement, de réduction de la vulnérabilité entreprises sur le moyen/long terme.

Ce problème se retrouve au niveau du réseau de prévention et de gestion des crises, dont la participation du côté de la communauté internationale reste cantonnée aux systèmes internationaux d'information et aux agences d'aide et organisations internationales impliquées dans la gestion de l'aide alimentaire.

Enfin, la concertation intervient en aval de la construction de l'information et ne permet donc pas de progresser vers des lectures communes des crises alimentaires, une analyse partagée de la portée des indicateurs et de leurs impacts sur la situation alimentaire...

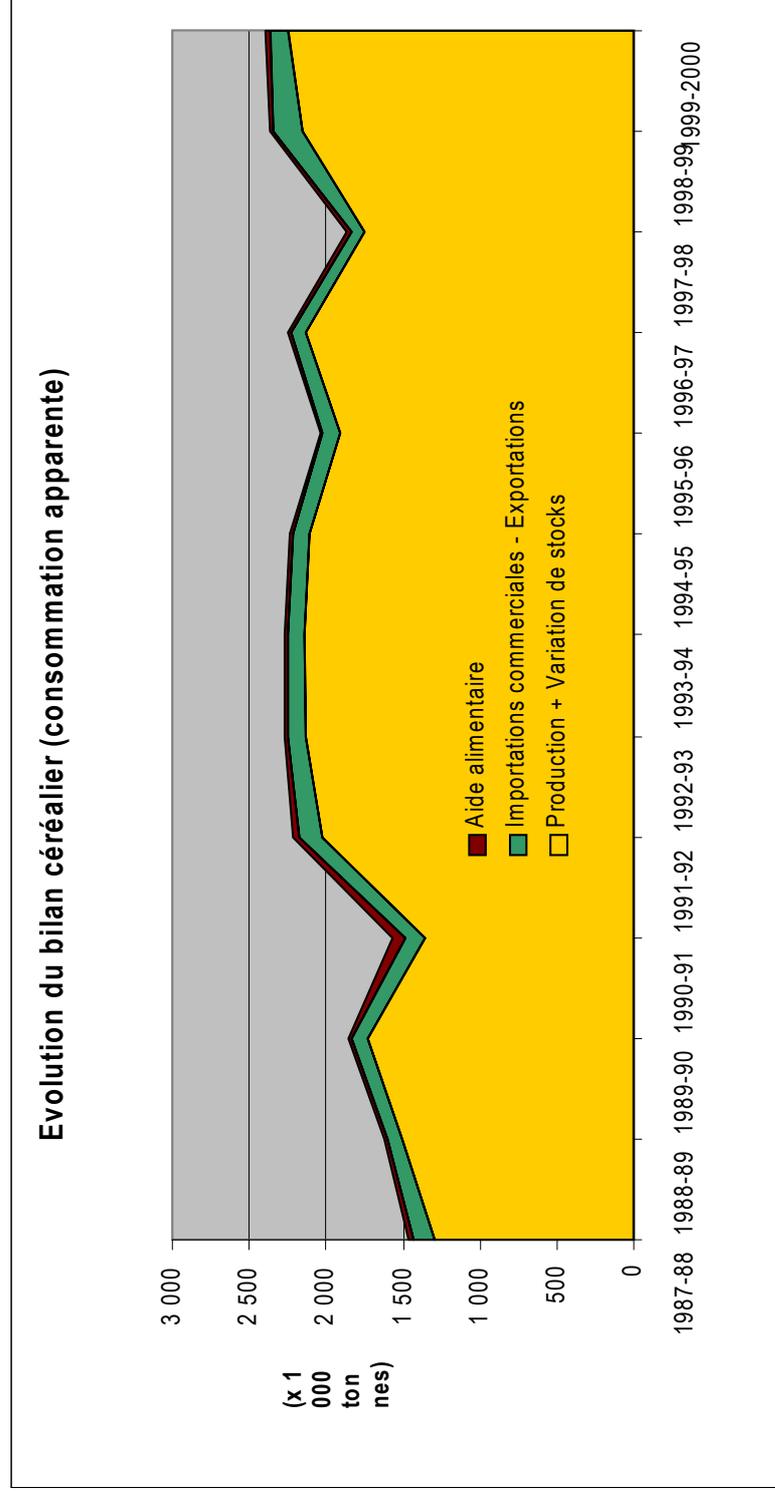
2.4 GESTION DE LA CRISE

Plusieurs propositions peuvent être formulées à ce stade :

- ✓ La nécessité de disposer d'un cadre d'analyse de l'insécurité alimentaire largement partagé entre les acteurs publics et privés, nationaux et internationaux de manière à guider et coordonner les interventions des multiples donateurs ;
- ✓ La nécessité de promouvoir des évaluations conduites sur la base des mêmes termes de référence dans différents pays de manière à évaluer les instruments de réponse aux crises mis en œuvre, et à alimenter un processus régional de capitalisation et de dialogue sur l'intérêt et les limites de ces instruments : les pays sont actuellement demandeurs de tels travaux sur trois sujets : les stocks nationaux de sécurité, les ventes à prix social ou modéré, les actions d'atténuation ;
- ;
- ✓ L'intérêt de développer les opportunités de coopération entre pays, sur des sujets d'ampleur limité mais très opérationnels : par exemple sur la gestion des SNS, la définition des plans d'urgence...;
- ✓ La nécessité de clarifier l'avantage comparatif du niveau sous-régional dans la stratégie de prévention et de gestion des crises par rapport aux stratégies et efforts déployés dans les pays.

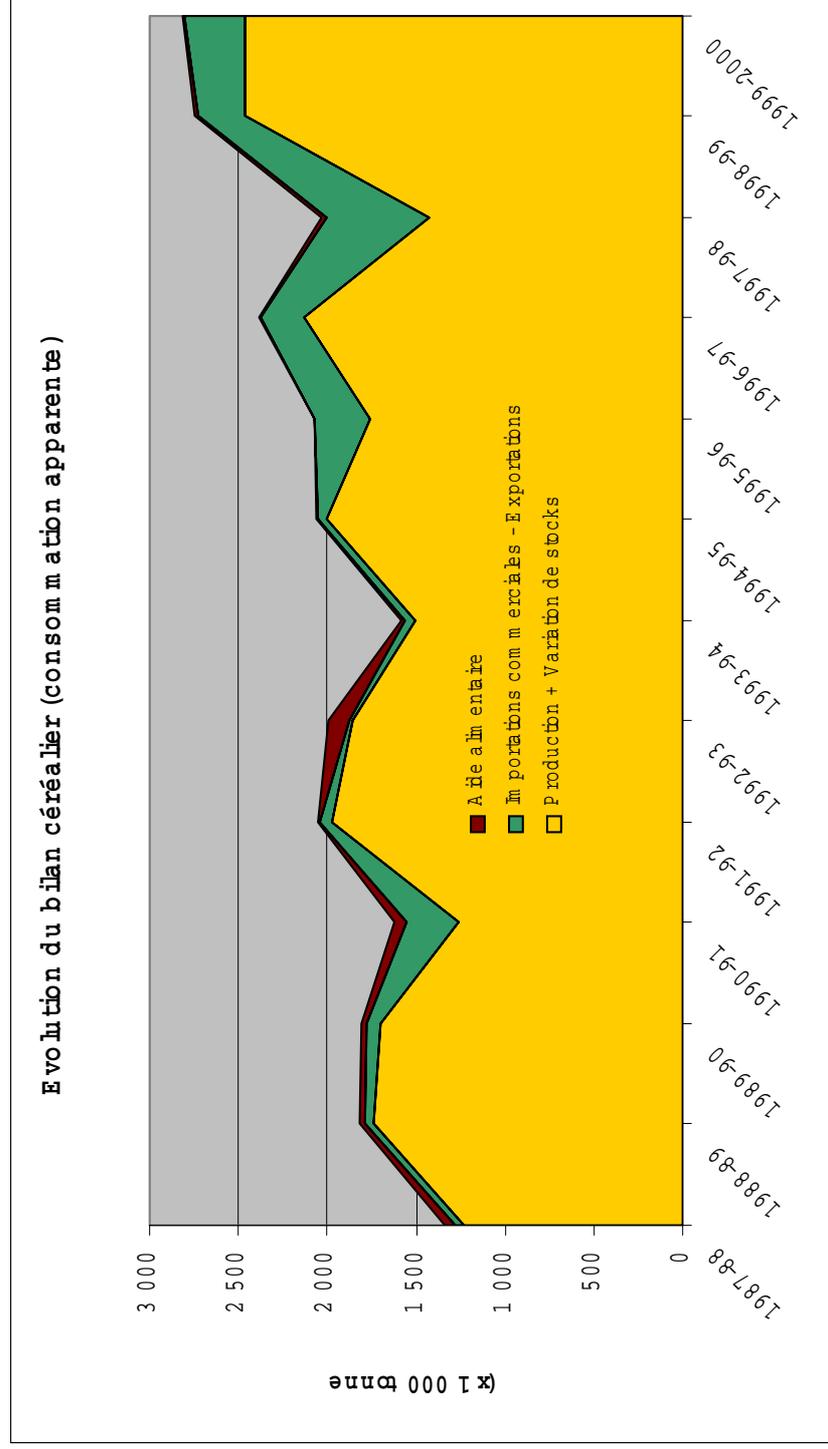
Burkina Faso

Burkina Faso	1987/88	1988/89	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/2000
Population	8 304 000	8 530 000	8 761 000	8 999 000	9 243 000	9 494 000	9 752 000	10 017 000	10 289 000	10 561 000	10 840 000	10 955 000	11 246 000
Production disponible totale	1 233	1 746	1 646	1 276	2 075	2 092	2 157	2 100	1 937	2 076	1 685	2 232	2 267
Stock initial total	101	40	279	195	117	165	122	143	128	158	102	40	125
Stock final total	40	279	195	117	165	122	143	128	158	102	40	125	145
Importations commerciales totales	133	96	100	127	145	117	108	102	115	98	82	192	118
Aide alimentaire	38	23	25	90	44	23	26	25	19	21	33	28	28
Exportations totales	0	0	1	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0
Consommation humaine totale	1 465	1 626	1 854	1 570	2 214	2 274	2 271	2 241	2 040	2 251	1 862	2 366	2 393
Consommation apparente	176	191	212	174	240	239	233	224	198	213	172	216	213



Niger

	1987/88	1988/89	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/2000
Population	7 230 000	7 435 000	7 645 000	7 862 000	8 084 000	8 313 000	8 549 000	8 791 000	9 040 000	9 289 000	9 539 000	9 798 000	10 065 000
Production disponible totale	1 199	2 013	1 546	1 232	2 019	1 857	1 510	2 061	1 766	1 897	1 445	2 515	2 414
Stock initial total	62	34	303	149	116	165	166	175	235	244	7	25	81
Stock final total	34	303	149	116	165	166	175	235	244	7	25	81	32
Importations commerciales totales	50	44	80	288	76	23	63	47	310	238	581	264	342
Aide alimentaire	63	30	29	69	10	117	14	12	4	12	20	20	9
Exportations totales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Consommation humaine totale	1 340	1 817	1 809	1 622	2 057	1 995	1 578	2 060	2 071	2 384	2 028	2 742	2 814
Consommation apparente	185	244	237	206	254	240	185	234	229	257	213	280	280



Tchad	1987/88	1988/89	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/2000
Population	5 295 000	5 427 000	5 563 000	5 702 000	6 130 000	6 278 000	6 430 000	6 585 000	6 744 000	6 903 000	7 066 000	7 233 000	7 404 000
Production disponible totale	460	665	493	492	655	798	518	972	748	717	805	1 114	1 004
Stock initial total	124	60	119	64	29	30	60	6	18	19	17	9	126
Stock final total	60	119	64	29	30	60	6	18	19	17	9	126	17
Importations commerciales totales	130	36	56	69	80	36	60	50	66	66	64	60	38
Aide alimentaire	29	19	7	32	20	5	16	17	13	24	11	17	10
Exportations totales	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Consommation humaine totale	683	662	608	628	753	810	648	1 027	826	810	888	1 074	1 162
Consommation apparente	129	122	109	110	123	129	101	156	123	117	126	148	157

Evolution du bilan céréalier (consommation apparente)

